



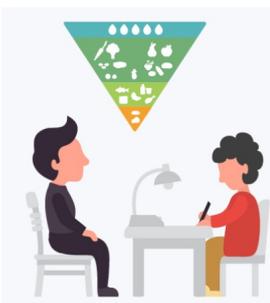
## Vos avantages trajet de soins Que faire en 2020 ?



- 1. Consultez votre médecin généraliste** qui vous prescrira :
- 1 tensiomètre (une seule et unique fois)
  - des séances de diététique
  - votre traitement pour l'insuffisance rénale chronique

**2. Votre pharmacien** vous délivrera :

- Votre traitement pour l'insuffisance rénale chronique
- Le tensiomètre prescrit par votre médecin généraliste (vous avez droit à un seul tensiomètre sous ces conditions. Il n'est pas renouvelable)



**3. Consultez votre diététicienne :**

- Equilibrage de votre alimentation en fonction de votre insuffisance rénale chronique
- Remboursement partiel de votre mutuelle pour les séances prescrites

**Que faire pour que mon trajet de soins soit toujours actif?**

- Consultez votre médecin généraliste (qui a signé le contrat trajet de soins avec vous) 2x/an
- Consultez votre néphrologue (qui a signé le contrat trajet de soins avec vous) 1x/an
- Ayez toujours un DMG géré par votre médecin généraliste